



Conseil municipal

Jeudi 23 juin 2022

Sous la Présidence de Mme Pascale GUAGNI-LE MOING

Présents :

Les conseillers municipaux :

Madame Emilie Sacrispeyre,

Messieurs Aurélien Laurent, Franck Lorenzon, Arnaud Maubaret.

Madame Aurore Castagnet, 2ème Adjointe,

Madame Céline Tréjaut 1ère Adjointe,

Madame Pascale Guagni Le Moing, Maire

Absent excusé : Mr Dominique Goncalvès,

Mr Sébastien Rusch représenté par Mme Emilie Sacrispeyre

Mme Cécile Joly, représentée par Mme Pascale Guagni Le Moing

Secrétaire de séance : Mr Franck Lorenzon

Date de la convocation de la séance : le 17/06/2022

Début de la séance 19h30

Finances :

Validation du devis de Vanessa Blain, administrative indépendante, pour l'élaboration du budget 2022

Investissements imprévus :

Une panne importante de la débroussailleuse impose le rachat d'une débroussailleuse neuve, car la réparation de l'ancienne s'avère trop onéreuse en comparaison du prix de la neuve qui aura l'avantage de nous faire bénéficier de la garantie de 2 ans.

Achat des panneaux d'agglomération projet la Laurence - Petit Pey : le panneau Petit Pey a été recherché en vain, il a disparu. En supplément des achats déjà prévu nous devons rajouter la tête du panneau Petit Pey sur le panneau d'agglomération.

Bâtiments / patrimoine :

Projet accessibilité : le devis du maître d'œuvre a été présenté pour la mise en accessibilité de la mairie et l'extension de la salle des fêtes. Le devis s'élève à 931 883,52 euros, la suite dépendra donc du montant des subventions que nous pourrions négocier.

Logements communaux : point sur les diverses maintenances nécessaires.

La facturation du sous compteur de la pompe de relevage des logements 3 et 4 sera prochainement calculée sur l'intégralité d'une année.

Ecole : des travaux de réhausse du grillage ont eu lieu dans l'urgence afin de sécuriser la cour de l'école. La commission de sécurité de l'éducation nationale sera sollicitée pour un bilan global de tout le bâtiment.

La climatisation du secrétariat de mairie est malheureusement tombée en panne. Après évaluation, il n'y a pas de réparation possible. Le conseil municipal décide de remplacer cette climatisation par validation du devis de Vincent Cosson, une subvention ALEC sera demandée.

Micro-station principale : les grilles d'aération ont été changées par notre agent technique.

Nous allons solliciter Monsieur Siegel, pour son avis à propos de la maintenance de la pompe de relevage du système.

Poursuite du travail sur le règlement intérieur du cimetière validé par le conseil municipal.

Révision de la tarification du prix au mètre carré des concessions : eu égard à la mise en place prochaine des concessions trentenaires qui nécessiteront un renouvellement du paiement à leur terme, nous avons choisi de proposer un tarif à 20 € le mètre carré, ce qui reste bien en dessous de la moyenne des tarifs proposés entre 50 et 100 €. Notre préoccupation principale étant de maintenir des tarifs accessibles. Il est par ailleurs précisé que les conditions de vente seront strictement appliquées par Madame le Maire. Rappel des critères donnant droit à une sépulture dans les cimetières communaux :

- 1°) Toute personne décédée sur le territoire de la commune quel que soit son domicile.
- 2°) Toute personne domiciliée sur le territoire de la Commune alors même qu'elle serait décédée dans une autre commune.
- 3°) Toute personne ayant droit à une sépulture de famille dans le cimetière communal, quels que soient son domicile et le lieu de son décès.
- 4°) Aux Français établis hors de France n'ayant pas une sépulture de famille dans la commune et qui sont inscrits ou remplissent les conditions pour être inscrits sur la liste électorale de celle-ci en application des articles L.12 et L14 du code électoral.

Présentation des livrables suite au rendez-vous avec le groupe Elabor du 6 juin, concernant l'inventaire des concessions. Une classification rigoureuse a été effectuée avec recherche des documents nécessaires auprès des Archives départementales. A présent, nous allons mettre à jour les sépultures sans acte de concession par une régularisation au tarif symbolique d'un euro avant d'entreprendre une procédure de reprise de ces sépultures.

Église : une gouttière dans la sacristie a été signalée au charpentier Mr Dubergey.

Terrain de pétanque : les deux poteaux qui permettront l'éclairage ont été réservés et achetés par l'association de la pétanque andrésienne, ils mesurent 6 m de haut. Une solution de transport est à envisager pour leur acheminement. Une couche de calcaire ou de sable devra être répandue sur le terrain car le gratté d'enrobé a fini par s'agglomérer et durcir.

Voirie :

Les travaux de réparation de l'éboulement d'un accotement de Fongrave ont été terminés à la fin du mois de mai.

Le pont de Gillardeau a été une nouvelle fois dégradé et réparé par notre agent technique.

Une relance auprès d'Azimut et Colas avec en copie le centre routier départemental sera effectuée concernant les dégradations des bordures de l'olive.

Environnement :

Dépôts sauvages de Cappes : en considérant la réponse du SICTOM concernant une prestation d'intervention de nettoyage particulièrement onéreuse, ainsi qu'au vu du courrier de Monsieur Broese implorant la tolérance, une interruption de la procédure a été décidée. Mr Broese sera relancé par un courrier avec une date limite à respecter pour tenir son engagement de nettoyage.

Téléphonie :

Suite au désagrément subi l'an passé concernant les interruptions prolongées de notre ligne téléphonique, une remise sur nos factures de téléphone a été négociée et sera appliquée prochainement.

Urbanisme :

La date limite de régularisation concernant une situation de Vieillemorte a expiré. Le procès-verbal devra donc être établi.

Enquête publique PLUI : nous accueillerons Madame la Commissaire enquêtrice jeudi 30 juin à la mairie. Madame le Maire et Arnaud Maubaret seront présents pour cette occasion afin de soutenir la demande de la mairie à propos de l'OAP du bourg, supprimée par l'INAO. La communication nécessaire réglementaire a été mise en place.

Personnel communal :

Nous avons réintégré Myriam Pouilly suite au certificat médical de pré-reprise le 16 juin.

Poursuite des missions de formation par l'accueil de stagiaires sur la filière technique.

Fibre optique :

Compte rendu de la réunion de résolution de problème concernant le déploiement de la fibre optique : un déploiement souterrain sera envisagé sur le secteur de Gillardeau à confirmer par le Département. Des transmissions seront faites au sujet de l'état des lieux actuel de la part de Madame le Maire à Gironde numérique et Circet : consignes de désimplantation des poteaux, consignes d'élagage et confirmation des réparations des fourreaux dans le bourg.

Les riverains demandeurs de Gillardeau en seront informés.

QD et divers :

Compte rendu du bornage dans le bourg impliquant M. Laberque / Me Barquin et la mairie : des modifications devront être effectuées sur la servitude afin de respecter les bornes implantées par le géomètre.

Le propriétaire de la maison sur laquelle est située notre plaque de cocher a donné son autorisation afin de la retirer en vue d'une restauration, puis, pour la replacer sur cette même façade lui appartenant.

Boucle de randonnée communale : Suite aux difficultés rencontrées en termes de responsabilité et en raison de « l'agribashing », le projet a été temporairement suspendu. Cependant, ce circuit pourra être proposé aux promeneurs bien intentionnés, car il sera mis à disposition en exclusivité aux associations de randonneurs. Nous allons commencer par l'association des Edelweiss de Saint-Macaire.

Le projet de « vie sociale pour les anciens » de Monsieur Giraud a été évoqué en conseil municipal. Un rappel sur les zones constructibles lui sera fait ainsi qu'un avis de non opposition à ce projet qu'il devrait nous transmettre prochainement pour statuer avec davantage d'éléments.

Numérotation des quartiers : une organisation de travail est à définir pour la numérotation des quartiers.

Repas des aînés : La date est fixée au 11 décembre, tous les anciens de la commune seront invités avec leur conjoint. Par ailleurs, nous souhaiterions élargir ce moment convivial à tous les habitants de la commune qui pourront y participer moyennant finance à prix coûtant du repas traiteur par personne. Une animation de cabaret sera proposée. Nous devons avoir une idée du nombre de participants un mois avant. Les membres du conseil municipal effectueront le service. Le menu est calé, nous prendrons la prestation vaisselle associée selon l'évaluation plus fine du devis considérant le nombre d'inscrits.

Compte-rendu des réunions syndicat CDC :

Le 25 mai 2022 urbanisme enquête publique : AM

le 30 mai 2022 conseil communautaire : PGLM

le 31 mai 2022 pôle territorial SG : PGLM

le 1er juin 2022 AG CVLV : PGLM

le 2 juin 2022 commission communication CDC : PGLM

le 7 juin 2022 AG SISS : CT

le 14 juin 2022 conseil d'école : PGLM

le 22 juin 2022 commission mobilité : excusée

le 22 juin 2022 SICTOM : représentée par T Lorriot

Fin de la séance 23h

P. GUAGNI – LE MOING

C. TRÉJAUT

A. CASTAGNET

C. JOLY
Excusée

D. GONCALVES
Excusé

A. LAURENT

F. LORENZON

A. MAUBARET

S. RUSCH
Excusé

E. SACRISPEYRE